



Urgence signalée

= TRANSFERT

ACTE 1 : Détenu B du Quartier Maison Centrale

6 mois que nous subissons l'impunité totale du détenu B !

Une seule tentative de mise en prévention en novembre dernier aura eu raison de notre autorité. Passé 10 minutes, il badigeonne le SAS du QD de ses excréments fraîchement produits. Le CDD prend la décision de le sortir immédiatement du QD.

L'impunité n'a, depuis ce jour, plus aucune limite, les incidents se multiplient :

- 3 février : « **sale putain, grosse salope, chimpanzé, nègresse, ça ne vaut pas 20 dollars sur le marché des noirs. Je vais demander que des surveillants blancs pour me gérer car les noirs ne valent rien** »
- 28 février : dégradation de la porte de la bibliothèque, il y inscrit des termes injuriant l'encadrement.
- 7 mars : « fils de pute, je vais vous fumer, sale race, fils de chien »
- 15 mars : « sale pute, tu suces, prostituée » Le même jour au cours d'une activité Art plastique, il réalise une structure en bois représentant semble-t-il l'entrée du camp d'Auschwitz et deux cercueils.
- 26 mars : il sort de sa cellule avec **un bol rempli de ses excréments et déclare aux personnels qu'il va les humilier**

Courant mars, **une arme artisanale confectionnée avec deux scalpels extrêmement tranchants**, est découverte en salle commune accompagnée d'un dessin de croix gammée.

- 5 avril : « petite pute, salope tu crois que je vais te lécher le cul, de toute façon vous avez peur de me mettre au QD »

Le CPSF est de loin, arrivé aux limites extrêmes de cette gestion, il est de la responsabilité de l'administration d'agir sans délai pour transférer ce détenu dans un établissement adapté à sa prise en charge psychiatrique : HO, UHSA UMD, Château-Thierry....

Le syndicat Force Ouvrière demande le transfert du détenu sans attendre l'irréparable.

Le syndicat Force Ouvrière félicite le professionnalisme du personnel en charge de cet énergumène incontrôlable pour son sang-froid face à son inqualifiable comportement.